



**Communiqué
Pour diffusion immédiate**

Les élèves HDAA : encore une monnaie d'échange ?

Réaction de l'AQIS et la COPHAN
aux dernières offres gouvernementales faites aux enseignants et enseignantes du Québec

Montréal, le 17 décembre 2014 – À l'ombre des négociations qui s'amorcent entre le gouvernement du Québec et les enseignants et enseignantes, l'Association du Québec pour l'intégration sociale (AQIS) et la Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN) refusent que les élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA) servent à nouveau de monnaie d'échange pour soutenir les intérêts tant des syndicats que du gouvernement. Il est primordial de redire haut et fort que **seuls les intérêts de ces enfants doivent être pris en compte**.

Nous tenons aussi à rappeler l'importance de l'inclusion scolaire pour les élèves HDAA. Pour favoriser une inclusion harmonieuse pour tous, des conditions gagnantes doivent être mises en place. La clé de voûte de cette réussite réside dans des services de qualité offerts à tous les enfants ainsi que dans le soutien au travail important des enseignants et des enseignantes. Encore une fois, le gouvernement actuel opte pour la logique comptable à courte vue. Ce n'est pas en abolissant la pondération ou bien en augmentant le ratio maître-élèves qu'on mettra en place des services adéquats.

Nous tenons à rappeler aux bons souvenirs de Monsieur Bolduc, que nous nous réjouissons de le savoir favorable à l'inclusion scolaire mais si cela est uniquement pour réduire les coûts, nous lui redisons que tous les élèves HDAA sont trop précieux et leur réussite trop importante pour faire des économies à leurs dépens.

Investir dans les enfants, quelques soient leurs conditions, ce n'est pas une dépense et ça ne devrait **jamais** être un enjeu de négociation de conventions collectives!

L'Association du Québec pour l'intégration sociale (AQIS) a été créée en 1951 par des parents qui avaient à cœur le bien-être et la sécurité de leurs enfants ayant une déficience intellectuelle. L'AQIS regroupe plus de 80 associations sur l'ensemble du territoire québécois. Elle a pour mission la promotion des intérêts et la défense des droits des personnes ayant une déficience intellectuelle et de leur famille.

La Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN) a pour mission de rendre le Québec inclusif afin d'assurer la participation sociale pleine et entière des personnes ayant des limitations fonctionnelles et de leur famille. Elle regroupe plus de 60 organismes et regroupements nationaux et régionaux de personnes ayant tout type de limitations fonctionnelles : motrices, organiques, neurologiques, intellectuelles, visuelles, auditives, troubles d'apprentissage, parole et langage, troubles envahissants du développement et santé mentale.

- 30 -

Source : Anik Larose
Conseillère aux communications
Association du Québec pour l'intégration
sociale
alarose@aqis-iqdi.qc.ca
Tél. 514 725-7245 poste 28

Richard Lavigne
Directeur général
Confédération des organismes de personnes
handicapées du Québec
direction@cophan.org
Tél. 514 284-0155 poste 24